

DEPARTEMENT
DE LA GIRONDE

ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX

CANTON

AN 1871.



ACTES DE L'ETAT CIVIL

Commune de Saint Audré de Cubzac

Arrondissement du Tribunal de 1^{re} instance de
BORDEAUX.

Registre des Décès.

NOTA. — MM. les Maires sont invités à apporter dans la confection des tables un soin tout particulier. Le manque absolu de quelques-unes et l'irrégularité de quelques autres, ont provoqué plusieurs fois des observations de la part de M. le Procureur de la République. L'intérêt public réclame que cet état de choses cesse. Les irrégularités les plus ordinaires sont le manque de prénoms, de noms ou de dates. La table doit contenir d'abord le nom de famille par ordre alphabétique, puis le prénom, et ensuite la date. MM. les Maires voudront bien se conformer scrupuleusement à cette instruction.

Nous, Juge-Commissaire, nommé par le Président du Tribunal civil de première instance séant à Bordeaux, avons en exécution des dispositions du Code civil, coté et paraphé le présent registre, contenant *vingt six* feuillets, pour servir à enregistrer et constater les Décès dans la commune de *Saint Audré de Cubzac* pendant l'an 1871.

A Bordeaux, le 31 décembre 1870.

J. Van de S. Steine

Du 1^{er} Janvier



Elisabeth Bonillat
42 ans

Fees 2

De premieres familles mil huit cent soixante deux
à neuf heures du matin. Acte de décès de Elisabeth Bonillat,
sans profession, âgée de quarante deux ans, décédée ainsi que
nous nous en sommes assuré ~~à~~ à deux heures du soir
au lieu de Montalbon, commune de S. André de Cuba
en sa demeure, née à Cuba; mariée à Pierre Volhard
avec lequel elle demeurait; fils de Jean Bonillat décédé
et de Marguerite Perrous demeurant commune de Cuba.

Sur la déclaration à moi faite par le fils Jean
Bonillat, cultivateur, âgé de quarante ans, frère de la décédée
et par le fils François Perrous cultivateur, âgé de vingt
neuf ans, neveu de la décédée et habitant le premier à Cuba,
elle second à S. Romain, nous avons rédigé le présent acte
que le second témoin a signé avec nous après lecture et sur
le premier qui a dit en savoir.

Constaté suivant le loi par moi Jean Michel
Castanet, Maire de S. André de Cuba, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.
Après avoir deux mots rangés nuls.

h
Tourner
M. Castanet

Tourner J. M. Castanet

Du 1^{er} Janvier

Jean Combes
3 ans 1/2

De premieres familles mil huit cent soixante deux à deux
heures du soir. Acte de décès de Jeanne Combes, âgée de huit ans,
à demi, décédée ainsi que nous nous en sommes assuré à deux
heures du matin au bourg de S. André de Cuba, en sa
demeure, née dans cette commune, fille de Pierre Combes, officier
âgé de trente trois ans, avec lequel elle demeurait et de
Marie Richard décédée.

Sur la déclaration à moi faite par le fils Jean Combes
cultivateur, âgé de trente un ans, qui a dit être oncle de la décédée
et par le fils Pierre Arnaud portillon âgé de soixante deux
ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent
acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant le loi par moi Jean Michel Castanet,
Maire de S. André de Cuba, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Après avoir deux mots rangés nuls.

N^o 7

Du 16 Janvier

Marié Sieot
62 ans

Du six Janvier mil huit cent soixante six
mil huit cent soixante six. Acte de décès de Marie Sieot, veuve
professeur, âgée de soixante deux ans, décédée au sein
de son mari en son domicile au lieu de la commune de Cubzac, en sa demeure, née au
bourg de L'André de Cubzac, en sa demeure, marié avec
la commune de Cubzac, célibataire, fille de Jean Sieot
et de Suzanne Reynard décédée.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Pierre
Prosper Carrivé, âgé de cinquante sept ans, et par le sieur
Jean Bernard Cadronnié, âgé de quarante trois ans, habitant
de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que les
tenons notifié avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Puyalot
Daniel Puyalot, Maire de L'André de Cubzac
faisant la fonction d'officier public de l'état civil
à présent de nos deux côtés seuls.

Remarqué par moi
D. Puyalot

N^o 8

Du 18 Janvier

Marié Josephin
Petet
87 ans

Du dix huit Janvier mil huit cent soixante six
quatre heures du soir. Acte de décès de Marie Josephin
Petet, sans profession, âgée de quatre vingt sept ans, décédée
au sein de son mari en son domicile au lieu de la commune de
L'André de Cubzac, en sa demeure, née à L'André de
Cubzac, veuve de Jean Baptiste Théophile Willhet, fille
de Pierre Petet et de Marie Devion décédée.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean
Tomatis, âgé de huit quatre ans, et par le sieur Jean
Boussoum concubine de la Marie, âgé de soixante six ans,
habitant de cette commune, nous avons rédigé le
présent acte que les tenons notifié avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Daniel Puyalot,
Maire de L'André de Cubzac, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil
Puyalot, Morisset

D. Puyalot

N^o 9

Du 24 Janvier



Philippe Bourreau
84 ans

Les f

4

Du vingt quatre Janvier mil huit cent soixante six
à quatre heures du soir. Acte de décès de Philippe Bourreau,
sans profession, âgé de quatre vingt quatre ans, décédé au
sein de son mari en son domicile au lieu de la commune de
L'André de Cubzac, en sa demeure, marié avec
la commune de L'André de Cubzac, veuve de
Jean Bourreau et de Philippe
Willhet décédée.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Théodore
Perrin, teneur, âgé de vingt neuf ans, marié de la commune de
par le sieur Alexis Robert Perrin, âgé de vingt cinq ans,
habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte
que les tenons notifié avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Daniel Puyalot,
Maire de L'André de Cubzac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

A. Robert Ferdinand Perrin
D. Puyalot

N^o 10

Du 3 Février

Pierre Bonnin
83 ans

Du trois Février mil huit cent soixante six à trois heures
du soir. Acte de décès de Pierre Bonnin, cultivateur, âgé de quatre
vingt trois ans, décédé au sein de son mari en son domicile au lieu de la commune de
L'André de Cubzac, en sa demeure, marié avec
la commune de L'André de Cubzac, veuve de
Jean Bonnin et de Catherine
Pradit décédée.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Étienne
Boussoum, charpentier, âgé de cinquante deux ans, qui a dit être
de la commune de L'André de Cubzac, et par le sieur Jean Bourreau, concubine de la Marie,
âgé de soixante six ans, habitant de cette commune, nous avons
rédigé le présent acte que les tenons notifié avec nous
après lecture et non le premier qui a dit être marié.

Constaté suivant la loi par moi Daniel Puyalot,
Maire de L'André de Cubzac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

D. Puyalot

N^o 7

Du 16 Janvier
Marc Sicut
61 ans

Du six Janvier mil huit cent soixante un
à quatre heures du soir. Acte de décès de Marc Sicut, sans
profession, âgé de soixante deux ans, décédé au sein de sa
famille au lieu de l'ancien de Cuba, en sa demeure, au quartier
de la commune de Cuba; célébré par le curé de la paroisse de Cuba
et de François Meynard diocésain.

Sur la déclaration à moi faite par le futur Pierre
Pierrot charretier, âgé de cinquante sept ans, et par le futur
Jean Bernard cordonnier, âgé de quarante trois ans, habitant
de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui a
été lu et signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Puygallat
Daniel Puygallat marié de l'ancien de Cuba
faisant la fonction d'officier public de l'état civil
approuvé deux motifs rajeunis.

Bernard Pierrot
D. Puygallat

N^o 8

Du 18 Janvier
Marc Josephin
Petit
87 ans

Du six Janvier mil huit cent soixante un
à quatre heures du soir. Acte de décès de Marc Josephin
Petit, sans profession, âgé de quatre vingt sept ans, décédé
au sein de sa famille au lieu de l'ancien de Cuba, en sa demeure, au quartier
de l'ancien de Cuba; célébré par le curé de la paroisse de Cuba
et de Pierre Petit et de Marc Demoulin diocésain.

Sur la déclaration à moi faite par le futur Jean Pierre
Tomelès, âgé de trent quatre ans, et par le futur Jean
Benoist concierge de la mairie, âgé de soixante deux ans,
habitants de cette commune, nous avons rédigé le
présent acte qui a été lu et signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Daniel Puygallat,
marié de l'ancien de Cuba, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Demoulin Morisset D. Puygallat

N^o 9

Du 24 Janvier



Philippe
Boursson
84 ans

Joseph 4
Du vingt quatre Janvier mil huit cent soixante un
à quatre heures du soir. Acte de décès de Philippe Boursson,
sans profession, âgé de quatre vingt quatre ans, décédé au
sein de sa famille au lieu de l'ancien de Cuba, en sa demeure, au quartier
de la commune de Cuba; célébré par le curé de la paroisse de Cuba
et de Philippe Boursson en sa demeure, au sein de cette commune, devant
Philippe Boursson, fils de Jean Boursson et de Philippe
Mulle près diocésain.

Sur la déclaration à moi faite par le futur Pierre
Pierrot, tanneur, âgé de vingt neuf ans, au sein de sa famille, et
par le futur Marc Robert fondeur, âgé de vingt cinq ans,
habitants de cette commune, nous avons rédigé le présent acte
qui a été lu et signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Daniel Puygallat,
marié de l'ancien de Cuba, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

M. Robert Ferdinand Boursson
D. Puygallat

N^o 10

Du 3 Février
Pierre Bonnin
83 ans

Du trois Février mil huit cent soixante un à trois heures
du soir. Acte de décès de Pierre Bonnin, cultivateur, âgé de quatre
vingt trois ans, décédé au sein de sa famille au lieu de la Garçon, commune de
l'ancien de Cuba, en sa demeure, au quartier de l'ancien, au lieu de
l'ancien de Cuba; célébré par le curé de la paroisse de Cuba
et de Pierre Bonnin en sa demeure, au sein de cette commune, devant
Pierre Bonnin, fils de Pierre Bonnin et de Catherine
Pradès diocésain.

Sur la déclaration à moi faite par le futur Pierre
Benoist charretier, âgé de cinquante deux ans, qui a été lu et
signé avec nous, et par le futur Jean Boursson concierge de la mairie,
âgé de soixante deux ans, habitants de cette commune, nous avons
rédigé le présent acte qui a été lu et signé avec nous après
lecture et non le premier qui a été lu et signé.

Constaté suivant la loi par moi Daniel Puygallat,
marié de l'ancien de Cuba, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

D. Puygallat

N° 11

Du 6 Février
Marie Gonty
74 ans

Du six Février mil huit cent soixante onze à deux heures du matin. Acte de décès de Marie Gonty, veuve de Jean Gonty, âgée de soixante quatre ans, décédée ainsi que son nom en son nom assis lui à son heure de son au bourg de S. André de Cubac, en la Paroisse, vic à Lagrange d'Antan, veuve de Jean Galouze, fille de Jean Gonty et de Françoise Lebatou décédée.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur François Faulha menuisier, âgé de trente ans, et par le sieur Jean Roussier, curé de la Noaie, âgé de soixante six ans, habitants de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Daniel Puyallat, Maire de S. André de Cubac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

D. Puyallat *François Faulha* *Jean Roussier*

N° 12

Du 6 Février
Pierre Quarta
72 ans

Du six Février mil huit cent soixante onze à deux heures du soir. Acte de décès de Pierre Quarta, cultivateur, âgé de soixant deux ans, décédé ainsi que son nom en son nom assis aujour'hui à huit heures du matin au lieu du pont de la Pierre commune de S. André de Cubac, en la Paroisse, vic dans la commune de Goubulac, canton du Carbon Blanc, veuve de Françoise Desguyon, fils de Raymond Quarta et de Pétronille Lafaye décédée.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Gaudet cultivateur, âgé de quarante neuf ans, qui a dit être veuve de décédé et par le sieur Jean Raymond charronnier, âgé de trente deux ans, habitants de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que le second témoin a signé avec nous après lecture et non le premier qui a dit n'en avoir.

Constaté suivant la loi par moi Daniel Puyallat, Maire de S. André de Cubac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Jean Raymond *Jean Gaudet* *D. Puyallat*

N° 13

Du 9 Février

Pierre Goussot
67 ans

Du neuf Février mil huit cent soixante onze à deux heures du matin. Acte de décès de Pierre Goussot, menuisier, âgé de soixante sept ans, veuve ainsi que son nom en son nom assis à huit heures du matin au bourg de S. André de Cubac, en la Paroisse, vic dans la commune de Villars de paroisserie de la Verdoye, marié à Philippine Soular avec laquelle il vivait, fils de Sébastien Goussot et de Catherine Bone décédée.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Pierre Soular charrier, âgé de cinquante huit ans, bien fier de décédé, et par le sieur François Lachate, âgé de cinquante sept ans, habitants de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Daniel Puyallat, Maire de S. André de Cubac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

François Lachate *Pierre Soular* *D. Puyallat*

N° 14

Du 10 Février
Jean Henri
Caudéan
4 mois

Du dix Février mil huit cent soixante onze à deux heures du soir. Acte de naissance de Jean Henri Caudéan, âgé de quatre mois, décédé ainsi que son nom en son nom assis à cinq heures du matin au lieu de Plaque commune de S. André de Cubac, en l'état en nourrice, fils naturel de Marie Caudéan journalière, demeurant à Boudon petit chemin d'Aspreux, et de père inconnu, né à Boudon.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur François Lachate garde champêtre, âgé de cinquante sept ans, et par le sieur Jean Roussier curé de la Noaie, âgé de soixante cinq ans, habitants de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Daniel Puyallat, Maire de S. André de Cubac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

François Lachate *Jean Roussier* *D. Puyallat*

N^o 15
Du 13 Février
Alfred Sattler
3 ans

Acte de décès de Alfred Sattler, âgé de trois ans
dix-huit mois, qui nous en sommes assuré le jour à un heure
trois quarts, au logis de F. André de Cuba, en la demeure de son
père, et de Olive Ollard, sans profession, âgée de trente-cinq
ans, demeurant à F. André de Cuba.

Sur la déclaration à moi faite par le père de l'enfant, et
par le frère Henri Heberard armurier, âgé de soixante-trois ans,
habitant à cette commune, nous avons rédigé le présent acte
qui le témoin ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Daniel Pongallett
Maire de F. André de Cuba, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Sattler
D. Pongallett
Heberard



N^o 17
Du 1^{er} Mars
Marie Plumeau
73 ans

Acte de décès de Marie Plumeau, sans profession,
âgée de soixante-trois ans, décédée ainsi que nous nous
en sommes assuré le jour à un heure du soir au logis de Jean
Gervais, marié à Estime Bardan avec lequel elle
demeurait, fille de Barthélemy Plumeau et de Marie Dominique.

Sur la déclaration à moi faite par le frère Bernard
Jean Cultivatier, âgé de soixante-quatre ans, qui a dit être
voisin de la décédée et par le frère Jean Rouman, concubin
de la Morte, âgé de soixante-dix ans, habitant à cette commune,
nous avons rédigé le présent acte que le témoin ont signé
avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Daniel Pongallett,
Maire de F. André de Cuba, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Du premier Mars mil huit cent soixante
un à cinq heures du soir

Acte de décès de Marie Plumeau, sans profession,
âgée de soixante-trois ans, décédée ainsi que nous nous
en sommes assuré le jour à un heure du soir au logis de Jean
Gervais, marié à Estime Bardan avec lequel elle
demeurait, fille de Barthélemy Plumeau et de Marie Dominique.

Sur la déclaration à moi faite par le frère Bernard
Jean Cultivatier, âgé de soixante-quatre ans, qui a dit être
voisin de la décédée et par le frère Jean Rouman, concubin
de la Morte, âgé de soixante-dix ans, habitant à cette commune,
nous avons rédigé le présent acte que le témoin ont signé
avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Daniel Pongallett,
Maire de F. André de Cuba, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Journeaux Berniard
D. Pongallett

N^o 18
Du 2 Mars
Marguerite Roane
78 ans

Acte de décès de Marguerite Roane, cultivatrice,
âgée de soixante-huit ans, décédée ainsi que nous nous
en sommes assuré hier à onze heures du soir au logis de la Gathe
commune de F. André de Cuba, en la demeure, ni dans

Sur la déclaration à moi faite par le frère Bernard
Jean Cultivatier, âgé de soixante-quatre ans, qui a dit être
voisin de la décédée et par le frère Jean Rouman, concubin
de la Morte, âgé de soixante-dix ans, habitant à cette commune,
nous avons rédigé le présent acte que le témoin ont signé
avec nous après lecture.

N^o 16
Du 28 Février
Jean Baptiste
Bournaud
72 ans

Acte de décès de Jean Baptiste Bournaud, décédé
ainsi que nous nous en sommes assuré, ce jour trois Avril
à quatre heures quarante-cinq minutes du matin, en la commune
de Cadillac, quartier F. Maarten, marié, âgé de cinquante
deux ans, ni à domicile à F. André de Cuba,
département de la Gironde, marié à Jeanne Berniard,
fille de défunt François Bournaud et Jeanne Berniard,
sans autres conjugués.

Sur la déclaration à moi faite par le frère Bernard
Jean Cultivatier, âgé de soixante-quatre ans, qui a dit être
voisin de la décédée et par le frère Jean Rouman, concubin
de la Morte, âgé de soixante-dix ans, habitant à cette commune,
nous avons rédigé le présent acte que le témoin ont signé
avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Daniel Pongallett,
Maire de F. André de Cuba, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Acte de décès de Jean Baptiste Bournaud, décédé
ainsi que nous nous en sommes assuré, ce jour trois Avril
à quatre heures quarante-cinq minutes du matin, en la commune
de Cadillac, quartier F. Maarten, marié, âgé de cinquante
deux ans, ni à domicile à F. André de Cuba,
département de la Gironde, marié à Jeanne Berniard,
fille de défunt François Bournaud et Jeanne Berniard,
sans autres conjugués.

Sur la déclaration à moi faite par le frère Bernard
Jean Cultivatier, âgé de soixante-quatre ans, qui a dit être
voisin de la décédée et par le frère Jean Rouman, concubin
de la Morte, âgé de soixante-dix ans, habitant à cette commune,
nous avons rédigé le présent acte que le témoin ont signé
avec nous après lecture.

Commun de Galand; vu de Jean Charles
 fils de Jean-Baptiste Barre de Marquise Laumon, cultivateur,
 âgé de cinquante ans, qui a dit être venu de la
 décision de son père Gabriel Largeteau curé, âgé de
 quarant sept ans, habitant de cette commune, non
 le présent acte que le second témoin a signé avec son
 lecture et non le premier qui a dit ne savoir.

Compté suivant la loi par moi Daniel Puyatlet
 Maire de St. André de Cubas, faisant la fonction d'officier
 public de l'état civil.

D. Puyatlet
 Largeteau



en commun assés le jour à huit heures et demi du matin
 au bourg de St. André de Cubas, en son domicile, et qui elle
 était née; fille de Antoine Bonnet veuve de long, âgé
 de trente cinq ans et de Marie Vieux, sans profession, âgée
 de trente cinq ans, demeurant au bourg de St. André de Cubas

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Pierre Chiron
 portillon, âgé de cinquante quatre ans et par le sieur Jean
 Rouman, Conseiller de la Mairie, âgé de soixante trois ans,
 habitant de cette commune, non avec rédiger le présent acte
 que le second témoin a signé avec son après lecture et non
 le premier qui a dit ne savoir.

Compté suivant la loi par moi Daniel Puyatlet,
 Maire de St. André de Cubas, faisant la fonction d'officier
 public de l'état civil.

D. Puyatlet
 Rouman

N° 19

Du neuf Mars mil huit cent soixante deux à
 neuf heures du matin. Acte de décès de Marie Raboutet
 âgée de un an, décédée ainsi qu'un nom sur son commun assés
 à six à cinq heures du matin au lieu de St. Hospital
 de St. André de Cubas, en son domicile; née dans cette commune
 fille de Jean Raboutet cultivateur, âgé de vingt neuf ans
 et de Marie Vieux cultivateur, âgé de vingt quatre ans,
 demeurant au dit lieu de St. Hospital.

Du 9 Mars
 Marie Raboutet
 1 an

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Pierre Garille
 cultivateur, âgé de cinquante un an, qui a dit être venu de la
 décision, et par le sieur François Lachatre garde champêtre
 âgé de cinquante sept ans, habitant de cette commune, non
 avec rédiger le présent acte que le témoin ont signé avec
 non après lecture.

Compté suivant la loi par moi Daniel Puyatlet
 Maire de St. André de Cubas, faisant la fonction d'officier
 public de l'état civil.

Lachatre
 Garille
 D. Puyatlet

N° 20

Du dix Mars mil huit cent soixante deux à
 heures du matin. Acte de décès de Jeanne Berrot, sans
 profession, âgée de six ans, décédée ainsi qu'un nom sur son

Du 10 Mars
 Jeanne Berrot
 6 an

N° 21

Du 11 Mars
 Jean Lafaye
 3 ans

Du quatorze Mars mil huit cent soixante deux
 à neuf heures du matin

Acte de décès de Lafaye Jean, âgé de trois ans, décédé
 ainsi qu'un nom sur son commun assés cette nuit à minuit
 au bourg de St. André de Cubas, en son domicile, et qui il
 était né, fils de Pierre Lafaye veuve de long, âgé de
 vingt neuf ans, et de Thérèse Meartier, sans profession, âgée
 de vingt six ans, demeurant au bourg de St. André de Cubas.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Meartier
 Lafaye, veuve de long, âgé de trente deux ans qui a dit être
 oncle du décès, et par le sieur François Lachatre, garde
 champêtre, âgé de cinquante sept ans, habitant de cette
 commune, non avec rédiger le présent acte que le témoin
 ont signé avec non après lecture.

Compté suivant la loi par moi Daniel Puyatlet,
 Maire de St. André de Cubas, faisant la fonction
 d'officier public de l'état civil.

Lachatre
 Lafaye
 D. Puyatlet

N^o 20

Du 17 Mars

Maria Blanchet
61 ans

Du dix sept Mars mil huit cent soixante
vne a quatre heures du soir. Acte de Dieu de 20 ans
Blanchet cultivateur, agé de soixante huit ans, résidant
ainsi que son nom en son lieu assis ce jour a trois heures
du soir au lieu du Poiry, commune de S. André de Cubzac, en
l'année qui van de la commune Bourg, Grande, célibataire
fille de Louis Blanchet et de Marie Thérèse de S. André

Sur la déclaration a moi faite par le sieur Pierre
Chiron cultivateur, agé de trente quatre ans, qui a dit être
gendre de la discedé et par le sieur Charles Chiron pasteur
de quarante trois ans, habitant de cette commune, nous avons
le présent acte que le second témoin a signé avec nous après
lecture et non le premier qui a dit ne savoir

Constaté suivant la loi par moi Daniel Puyalot
Maire de S. André de Cubzac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

Charles Mesia

D. Puyalot

N^o 21

Du 20 Mars

Michel Mouché
17 ans

Du vingt Mars mil huit cent soixante
vne a dix heures du matin. Acte de Dieu de Michel Mouché,
sans profession, agé de dix sept ans, résidant ainsi que son
nom en son lieu assis hier a sept heures du soir au lieu
de Montatou, commune de S. André de Cubzac, en son
pays et où il était né; célibataire; fils de Jean Mouché
carré, agé de cinquante cinq ans et de Jeanne Boyer de
pays de coche, agé de soixante quinze ans, orphelin de père
et par le sieur Jean Nouman conuige de la Mouché
agé de soixante six ans, habitant de cette commune
nous avons rédigé le présent acte que le second témoin
a signé avec nous après lecture et non le premier qui
a dit ne savoir.

Sur la déclaration a moi faite par le sieur Jean
Philippe de coche, agé de soixante quinze ans, orphelin de père
et par le sieur Jean Nouman conuige de la Mouché
agé de soixante six ans, habitant de cette commune
nous avons rédigé le présent acte que le second témoin
a signé avec nous après lecture et non le premier qui
a dit ne savoir.

Constaté suivant la loi par moi Daniel Puyalot
Maire de S. André de Cubzac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

J. Nouman D. Puyalot

N^o 24

Du 2^e Mars



Louis Moellier
22 ans

Fies f

Du vingt cinq Mars mil huit cent soixante
vne a deux heures du soir. Acte de Dieu de Louis Moellier
agé de vingt deux ans, résidant ainsi que son nom en son lieu
assis ce jour a neuf heures et demi du matin au lieu de la
commune de S. André de Cubzac en son pays, né d'un père
commun, célibataire, fils de Marcel Moellier cultivateur et
de Marie Gonthier demeurant au dit lieu de la commune.

Sur la déclaration a moi faite par le sieur Moellier
françois agé de trente sept ans, cultivateur, fils de discedé
et par le sieur François Lachate garde champêtre, agé
de cinquante sept ans, habitant de cette commune, nous avons
rédigé le présent acte que le témoin est signé avec nous
après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Daniel Puyalot
Maire de S. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

J. Moellier

D. Puyalot

N^o 25

Du 28 Mars

Antoine Faulcher
2 ans

Du vingt huit Mars mil huit cent soixante
vne a dix heures du matin. Acte de Dieu de Antoine
Faulcher, agé de deux ans, résidant ainsi que son nom en son
pays assis hier a huit heures du soir au bourg de S. André
de Cubzac, en son pays et où il était né; fils de Jean
François Faulcher menuisier, agé de trente ans et de Jeanne
Briouan, sans profession, agé de vingt huit ans, demeurant
au bourg de S. André de Cubzac.

Sur la déclaration a moi faite par le sieur André
Gabriel peintre, agé de trente ans, et par le sieur François
Lachate garde champêtre, agé de cinquante sept ans,
habitants de cette commune, nous avons rédigé le présent
acte que le témoin est signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Daniel Puyalot
Maire de S. André de Cubzac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

J. Faulcher

D. Puyalot

André Gabriel

N^o 26

Du 11 Mars

Bayonne Pierre
47 ans

De huit Mars mil huit cent soixante onze à neuf heures du matin. Acte de décès de Bayonne Pierre âgé de quatre mois, décédé ainsi qu'un nom en son lieu de naissance, en la commune et où il était né, fils de Frédéric Pierre tombé et de Marie Belzine, sans profession demeurant au bourg de St. André de Cubac.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Bayonne Duffre, oulé de dièdi, tombé, âgé de vingt six ans et par le sieur François Lachate garde-champêtre, âgé de cinquante sept ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Daniel Puyallat Maire de St. André de Cubac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

~~Lachate~~ Duffre

D. Puyallat

N^o 27

Du 8 Avril

Jacquet Charles
Maurat
42 ans

Du quatre Avril mil huit cent soixante onze à neuf heures du matin. Acte de décès de Jacquet Charles Maurat, journalier, âgé de quarante deux ans, décédé ainsi qu'un nom en son lieu de naissance, en la commune de St. André de Cubac où il était de passage; nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Pierre Boulquier, cultivateur, âgé de quarante deux ans, et par le sieur François Lachate garde-champêtre, âgé de cinquante sept ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Daniel Puyallat Maire de St. André de Cubac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

~~Lachate~~ Boulquier

D. Puyallat

N^o 28

Du 8 Avril



Catherine Eymat
33 ans

De huit Avril mil huit cent soixante onze à neuf heures du matin. Acte de décès de Catherine Eymat, sans profession, âgée de trente six ans, décédée ainsi qu'un nom en son lieu de naissance, en la commune de St. André de Cubac, où elle demeurait, née dans cette commune; mariée à Jean Pellocheau tisserand avec lequel elle demeurait, fille de Pierre Eymat demeurant à St. André de Cubac et de Françoise Walter dièdi.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Pierre Boulquier cultivateur, âgé de soixante ans, fils de la dièdi et par le sieur Jean Pellocheau cultivateur de St. André, âgé de soixante six ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture et non à primum qui a été mis après.

Constaté suivant la loi par moi Daniel Puyallat Maire de St. André de Cubac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

D. Puyallat Pellocheau

N^o 29

Du 11 Avril

Jeanne Sage
48 ans

Du onze Avril mil huit cent soixante onze à neuf heures du matin. Acte de décès de Jeanne Sage, domestique, âgée de cinquante huit ans, décédée ainsi qu'un nom en son lieu de naissance, en la commune de St. André de Cubac, où elle demeurait, née à Bordeaux, veuve de Jacques Eymat, fils de père et mère inconnus.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Claude Boulquier, garde-casse, âgé de trente cinq ans, garde de la dièdi et par le sieur François Lachate garde-champêtre, âgé de cinquante sept ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Daniel Puyallat Maire de St. André de Cubac, remplissant la fonction d'officier public de l'état civil.

~~Lachate~~ Boulquier
D. Puyallat

01
N. 54

Du 14 Avril
Jean Baptiste
Galliot
27 ans

Du quatorze Avril mil huit cent soixante deux
à neuf heures du matin.
Extrait du registre de l'état civil de la commune de
Lan mil huit cent soixante deux, et le samedi huit

juillet à trois heures relevées.
Acte de décès de Jean Galliot (Jean Baptiste) âgé de
vingt sept ans, quinzaine à cheval, renouant à la Nour
Gour, né à l'hospice de Cubzac, département de la Gironde
fil de Athanasie et de Marie Clarice, lequel est décédé à
l'hospice militaire de cette ville, où il était entre le vingt
six juillet mil huit cent soixante deux.

Comté par nous, Quilliers Louis Michel, chef de bureau
muni délégué, officier de l'état civil de la commune de Lan.

Sur la déclaration de son veuve, Louis César, âgé de vingt ans,
inscrit à l'hospice militaire du Camp (facés de
Calvety) âgé de trente deux ans, garde champêtre
ten deux domicilié en cette commune, lequel nous a
récité que ce jour lui a deux heures relevées.

Signé au registre: Louis César, L. Calvety et Quilliers
Expédition collationnée: L. Moirey
Arrière Liguier

Nous Sidney Dany de Marcellar, président du
tribunal de première instance, tenant à la Bassa terre
Guadeloupe, certifie à tous ceux qui de appartenir que la
signature apposée ci-dessus est celle véritable de M. Arrière
Liguier, mari de la commune de St. Claude, et qui par suite
y est inscrit, tant en jugement que hors. En témoignage
de quoi nous avons relevé les présentes, contresignées de nous
en chef et scellés du sceau du tribunal.

Donné en notre hôtel à la Bassa terre le vingt six
Octobre mil huit cent soixante deux.

Signé: Sidney Dany.

Un pour légalisation de la signature de M. Sidney
Dany, président du tribunal de première instance tenant
à la Bassa terre.

À la Bassa terre, Guadeloupe, le 31 Octobre 1862
Le gouverneur de la Guadeloupe et dépendances,
Par délégué du Gouverneur, le chef de bureau muni
Gouvernement, Signé: Pélerin de Blainville.



N. 51

Du 14 Avril
Bernard
Bessède
44 ans

Un pour légalisation de la signature de M. Pélerin
de Blainville - Paris le 9 Mars 1871 - Le ministre de la
marine et des colonies - Par délégué du ministre, le directeur
de la comptabilité générale, le chef de bureau muni muni
et de Bibliothécaire.

Signé: Pélerin de Blainville
Pour copie conforme.
L. Moirey
D. Pomjallet

Du quatorze Avril mil huit cent soixante deux à onze
heures du matin.

Extrait du registre de l'état civil de la commune de
Cadiella, chef-lieu de Canton, Guinée.

Du vingt sept Avril mil huit cent soixante deux, à trois
heures du soir. Acte de décès de Bernard Bessède, âgé de
quatre ans, en son nom en son nom, le jour du sept Avril, à une
heure du soir, en la commune de Cadiella, quartier P. Martin
mari, âgé de quarante quatre ans, né à domicilié à St.
André de Cubzac, département de la Gironde, célibataire, fil
de Jean Bessède mari, et de Marie Labau, domiciliée au
St André de Cubzac, son autre renoncement.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jacques
Marcher, employé, âgé de trente cinq ans, et Pierre
Bouchet marchand, âgé de trente trois ans, tous deux domiciliés
à Cadiella, non parents du défunt, lesquels ont signé
avec nous le présent acte après lecture.

Signé au registre: Marcher, Bouchet et Dupart, mari
Pour copie conforme, Valérie en conformité
de l'art. 80 du Code de Napoléon.
L. Moirey de Cadiella
Signé: G. Roussier

Pour copie conforme:
L. Moirey
D. Pomjallet

N^o 32

Du 14 Avril

Laurent Grolin
23 ans

Du quatorze Avril mil huit cent soixante
trois heures du soir.
Extrait du registre des actes de l'état civil de la ville
de Châtelleraut (Vienne).

Le six mil huit cent soixante onze, le vingt sixième
à cinq heures du soir, devant nous Pascal et Louis Paillet, commissaires
municipaux délégués, remplissant les fonctions d'officiers de l'état
civil de la commune de Châtelleraut, département de la Vienne
ont comparu: Martial Kopp, âgé de soixante huit ans, de
profession menuisier, âgé de cinquante sept ans, tous les deux jouissant
de leur raison et de leurs facultés, lequel premier a déclaré qu'il avait
épousé Marie-Madeleine, soldat aux équipages de la
flotte, âgé de vingt trois ans, célibataire, né à L'Anjou-lez-
Cubzac (Gironde), fils de Pierre-Madeleine et de Marie-Anne
Moussier, ont déclaré ainsi que nous nous en sommes assuré
par à trois heures du soir au dit hospice: les témoins ont déclaré
avoir signé après lecture faite.

Le registre est signé: Paillet.

Pour copie conforme délivrée sur papier libre en vertu
de l'art. 10 de la loi civile.

Châtelleraut le 30 Mars 1871

Le Maire, signé: Aimé Arnaudreau.

Un pour légalisation de la signature de M. Aimé
Arnaudreau, maire de Châtelleraut, le 1^{er} Avril 1871

Le sous-Préfet, signé: Papielland

Pour copie conforme:

Le Maire
D. Courjallet

N^o 33

Du 21 Avril

Henri Grolin
9 ans

Du vingt-un Avril mil huit cent soixante
trois à deux heures du soir. Acte de décès de Pierre Grolin
âgé de neuf ans, décédé ainsi que nous nous en sommes assuré
le jour à six heures et demie du matin, au bourg de
L'Anjou-lez-Cubzac, en la demeure, n^o 2 au dit bourg
fils de Louis Grolin Charvot et de Catherine Paillet
sans profession, demeurant au bourg de L'Anjou-lez-Cubzac.
Sur la déclaration à nous faite par le père Jean



N^o 34

Du 2^e Avril

Agathe Triguignon
62 ans

Soulas, Charrier, âgé de quarante trois ans, et par le feu Jean
voisin de décès, et par le feu Jean Triguignon, sans profession,
âgé de cinquante sept ans, habitant de cette commune
nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé
avec nous après lecture.
Ceux témoins suivant la loi par moi Jean Pierre Moussier
de L'Anjou-lez-Cubzac, faisant les fonctions d'officiers
publics de l'état civil.

Test
Soulas Charrier
Triguignon
Moussier

Du vingt cinq Avril mil huit cent soixante
trois à onze heures du matin.

Acte de décès de Agathe Triguignon, sans profession,
âgée de soixante deux ans, décédée ainsi que nous nous en
sommes assuré à jour à six heures du matin au bourg de
L'Anjou-lez-Cubzac en la demeure, n^o 2 au dit bourg
de Vallery (Morbihan); mariée à Martial Guillet
ceux témoins avec lequel elle demeurait; fils de Jean Baptiste
Triguignon et de Marguerite Louvy décédée.

Sur la déclaration à nous faite par le feu Jean Pierre
Cordonnier, âgé de quarante trois ans, et par le feu Jean
Moussier, cousin de la défunte, âgé de cinquante six ans,
habitants de cette commune, nous avons rédigé le présent
acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Ceux témoins suivant la loi par moi Jean Pierre Moussier
de L'Anjou-lez-Cubzac, faisant les fonctions d'officiers
publics de l'état civil.

Moussier
Cordonnier
Moussier

N^o 35

Du 27 Avril

Marie Willem Jean
11 ans

Du vingt sept Avril mil huit cent soixante
trois à neuf heures du matin.

Acte de décès de Marie Willem Jean, âgée de onze
mois, décédée ainsi que nous nous en sommes assuré à jour

N. 41
Du 12 Juin
Bergues
Mort-né

Le douze Juin mil huit cent soixante deux
Acte de décès d'un enfant mort-né, décidé
deux heures du soir, d'un homme assis, âgé de quatre heures de matin
au bourg de S. André de Buchae, fils légitime de Jean Julien
Bergues, chapelain, âgé de trente-un ans, et de Elisabeth
Bergues, sans profession, âgée de vingt-trois ans, demeurant
au bourg de S. André de Buchae.

Le vu de l'enfant a été reconnu masculin.
Sur la déclaration à moi faite par Madame Genevieve
Lag. femme, par le sieur Jean Rouman, concubine, âgée de
soixante sept ans, et par le sieur Jean Bergues, maître
de lithographe, âgé de trente-neuf ans, habitant de cette
commune, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et
signé avec nous après lecture.
Constaté suivant la loi par moi Jean Marie, maire
de S. André de Buchae, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Bergues, Jean Marie, Maire
Jean Marie

N. 44
Du 12 Juin
Jean Marie
86 ans

Le douze Juin mil huit cent soixante deux
Acte de décès de Jean Marie, mort-né
à quatre heures vingt six ans, décidé avec nous nous
un homme assis, âgé de cinq heures du soir au lieu de la Puyade
commune de S. André de Buchae; né dans cette commune et
demeurant au lieu de Stoury, veuf de Philippe Bergues,
fils de Pierre Marie et de Catherine Bergues, décidé.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Marie
assuré, âgé de huit ans, et par le sieur Fortuné Bergues,
patron, âgé de vingt-neuf ans, qui ont dit être le père et
père de l'enfant et habitant de cette commune nous avons
rédigé le présent acte qui a été lu et signé avec nous
après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Marie, maire
de S. André de Buchae, adjoint délégué, remplissant les fonctions
d'officier public de l'état civil, de la commune de
S. André de Buchae.

Fortuné Bergues
Jean Marie

N. 42 14

N. 42
Du 12 Juin
Pierre Lévain
Cham

Le douze Juin mil huit cent soixante deux
Acte de décès de Pierre Lévain, mort-né
à quatre heures du soir au lieu de la
Puyade commune de S. André de Buchae, né dans
cette commune, fils de Pierre Lévain et de
Catherine Lévain, âgé de quatre heures de matin, décidé
à quatre heures du soir au lieu de la Puyade commune de
S. André de Buchae, fils légitime de Pierre Lévain, âgé de
soixante sept ans, habitant de cette commune, nous avons
rédigé le présent acte qui a été lu et signé avec nous
après lecture.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean
Debande, cultivateur, âgé de quarante quatre ans, grand-père de l'enfant, et
par le sieur Rouman, l'habitant garde champêtre, âgé de
soixante sept ans, habitant de cette commune, nous avons
rédigé le présent acte qui a été lu et signé avec nous
après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Marie, maire
de S. André de Buchae, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Signature Jean Debande
Jean Marie

N. 46
Du 12 Juin
Dédieu
mort-né

Le douze Juin mil huit cent soixante deux
Acte de décès d'un enfant mort-né décidé avec nous
un homme assis à deux heures de l'après-midi au
bourg de S. André de Buchae, fils légitime de Dédieu
Bouche, portillon, âgé de trente sept ans, et de Marie
Bouche, sans profession, âgée de vingt-trois ans, demeurant
au bourg de S. André de Buchae.

Le vu de l'enfant a été reconnu de son sexe masculin.
Sur la déclaration à moi faite par le sieur François
Bouche, portillon, âgé de quarante huit ans, grand-père
de l'enfant, et par le sieur Rouman, l'habitant garde champêtre,
âgé de soixante sept ans, habitant de cette commune, nous
avons rédigé le présent acte qui a été lu et signé avec nous
après lecture et avec le premier qui a dit ses noms.

Constaté suivant la loi par moi Jean Marie, maire
de S. André de Buchae, adjoint délégué, remplissant les fonctions
d'officier public de l'état civil.

Signature J. Marie
Jean Marie

N. 47

Du 16 Juin

Guillaume
Serra

7
Du dix huit Juin mil huit cent soixante deux à quatre heures
de soir. Acte de décès d'un enfant âgé de huit heures, déclaré par
la déclaration de naissance, ainsi que nous nous en sommes assurés
en jour à deux heures du soir au bourg de S. André de Cubzac, par
le notaire Jean Guinand, fabricant de balais, âgé de cinquante
ans, et de Marie Pascal, sans profession, âgée de vingt huit ans
Mariés Demurant ensemble au bourg de S. André de Cubzac.

Le cadavre de l'enfant a été reconnu par le procureur
Sur la déclaration a été faite par le père de l'enfant
par le sieur Jean Rousseau, concubin de la défunte, âgé de soixante
sept ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent
acte que le témoin ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Castonnet
Maire de S. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Guillaume Serra
J. M. Castonnet

N. 48

Du 29 Juin

Pierre Gaba
1 an

Du vingt neuf Juin mil huit cent soixante deux à
neuf heures du matin. Acte de décès de Pierre G. Gaba, âgé
de un an, déclaré ainsi que nous nous en sommes assurés cette
nuit à minuit au bourg de S. André de Cubzac, par le notaire
et en l'état civil, fils de Philippe G. Gaba tonnelier, âgé
de vingt sept ans et de Etienne Gremblant, sans profession
âgé de vingt deux ans, demurant ensemble au dit lieu de bourg.

Sur la déclaration a été faite par le père Alphonse
Gaba, peintre, âgé de vingt un ans, veuf de dix de, et par le
fils Pierre Gremblant, serrurier, âgé de trente quatre ans
habitants de cette commune, nous avons rédigé le présent
acte que le témoin ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Castonnet
Maire de S. André de Cubzac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

J. M. Castonnet

N. 49

Du 11 Juillet

Jean Massie
67 ans

J. M. Castonnet

Du onze Juillet mil huit cent soixante deux
à neuf heures du matin. Acte de décès de Jean Massie
cultivateur âgé de soixante cinq ans, résidant ainsi que nous
nous en sommes assurés hier à neuf heures du soir au lieu de
Saignon, commune de S. André de Cubzac, en la demeure
de son fils commun, sieur de Jean Anton, fils
de Jean Massie de Marie Bossu de idem.

Sur la déclaration a été faite par le fils Claude
Bossu cultivateur, âgé de quarante cinq ans, veuf de la
décédée et par le fils Jean Drollon cultivateur, âgé de cinquante
sept ans, habitants de cette commune, nous avons rédigé
le présent acte que le témoin ont déclaré et signé
après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Castonnet,
Maire de S. André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

J. M. Castonnet

N. 50

Du 14 Juillet

Sebastien Brun
3 ans

Du quatorze Juillet mil huit cent soixante deux à
deux heures du soir. Acte de décès de Sebastien Brun, âgé de
trois ans, déclaré ainsi que nous nous en sommes assurés à midi
au village de Fontboudan commune de S. André de
Cubzac, fils de Pierre Brun carrier, âgé de vingt six ans
et de Jeanne Chava, sans profession, âgée de trente trois ans,
avec laquelle il demurait au dit lieu de Fontboudan.

Sur la déclaration a été faite par le père Sebastien Chava
cultivateur, âgé de trente six ans, veuf de dix de, et par le sieur
Jean Rousseau concubin de la défunte, âgé de soixante
sept ans, habitants de cette commune, nous avons rédigé le
présent acte que le second témoin a signé avec nous après lecture
et non le premier qui a dit ne savoir.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Castonnet,
Maire de S. André de Cubzac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

J. M. Castonnet

N.º 1

Du 18 juillet

Pierre Leducq
14 ans

Du 18 juillet mil huit cent soixante
un, à deux heures du matin, Acte de décès de Pierre Leducq
de vingt ans, âgé de quatre ans, décédé sans que son nom
soit connu au moment de son décès, le 18 juillet 1861, au
lieu de Plagne, commune de St André de Lubac, demeurant
au Bourg de St André de Lubac, fils légitime de Pierre
Leducq, journalier et de Marie Robreau, demeurant à
Gautier, canton de Boutan, Gerondé, célibataire.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Charles
Leducq, âgé de cinquante trois ans, marié, maître d'école
et par le sieur Jean Robreau Conseiller de la Mairie, âgé
de soixante sept ans, habitant de cette commune, et
avec usage le présent acte que le trépassé est décédé
sans avoir testé.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel
Bastant, Maire de St André de Lubac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

L. M. Bastant

J. M. Bastant

N.º 2

Du 20 juillet

Antoine Angèle
21 ans

Du 20 juillet mil huit cent soixante
un, à deux heures du matin, Acte de décès de Antoine
Angèle, ouvrier plâtrier, âgé de vingt un ans, décédé
qui son nom en l'acte de son décès, le 20 juillet 1861, au
lieu de Plagne, commune de St André
de Lubac, demeurant au Bourg de St André de Lubac,
Célibataire, né en Suisse à Vairans, Canton de Genève
son auteur renseignements.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur François
Chenuel plâtrier, âgé de cinquante ans, patron de décès
et par le sieur Jean Robreau Conseiller de la Mairie
âgé de soixante sept ans, habitant de cette commune
et avec usage le présent acte que le trépassé est décédé
sans avoir testé.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel
Bastant, Maire de St André de Lubac, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

Genereil Boyer

N.º 3

Du 20 juillet

Jeanne Courraud
17 ans

16
Des vingt juillet mil huit cent soixante un
à neuf heures du matin

Acte de décès de femme Courraud, sans profession,
âgée de soixante quatre ans, décédée sans que son nom
soit connu au moment de son décès, le 20 juillet 1861,
Commune de St André de Lubac, en la commune, au Bourg
de la commune de Versac, canton de St André de Lubac,
veuve de Simon Courraud, fils de Jean Courraud et
de Marie Genardie décédée.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean
Degan cultivateur, âgé de quarante neuf ans, qui est
le vicaire de la paroisse et par le sieur Jean Pérois boucher,
âgé de cinquante trois ans, habitant de cette commune,
mon auteur rédige le présent acte que le trépassé a
signé avec nous après lecture. Sur le premier qui a dit
C'est vrai.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel
Bastant, Maire de St André de Lubac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

J. M. Bastant (Pinaud)

N.º 4

Du 8 Août

Pierre Leducq
14 ans

Des vingt huit juillet mil huit cent soixante un
à huit heures du matin

Des huit Août mil huit cent soixante
un, à huit heures du matin,
Acte de décès de Pierre Leducq, sans
profession, âgé de quatre ans, décédé sans que
son nom soit connu au moment de son décès, le 8
Août 1861, au lieu de Plagne, commune de St André
de Lubac, fils légitime de Pierre Leducq, journalier
et de Marie Robreau, demeurant à Gautier, canton
de Boutan, Gerondé, célibataire.

Sur la déclaration à moi faite par le
sieur Louis Leducq, cultivateur et boucher, âgé
de vingt neuf ans, et le sieur Jean Michel Bastant
français boucher, garde champêtre, âgé de
cinquante sept ans, habitant de cette commune.

... redige le present acte que le ...
 ... apres lecture
 ... suivant la loi par son Jean Michel
 ... de la commune, nous avons
 ... le present acte que le ... ont signe
 apres lecture.

Compté suivant la loi par son Jean Michel
 ... de la commune, nous avons
 ... le present acte que le ... ont signe
 apres lecture.

Handwritten signature
 Landeis L. M. ...

N. 55

Du 15 Aout

Marian Goussier
30 ans

Du treize Aout mil huit cent soixante
 a quatre heures de soir
 Acte de décès de Marie Goussier, son épouse
 âgée de trente ans, décédée ainsi que nous venons
 avoir le jour a nos heures de matin au lieu de
 commune de l'André de Coubac, en la commune, sur
 a Coubac, mariée a Pierre Moarck avec lequel
 elle demeurait, fille de François Goussier et de
 Jeanne Bigolle décédée

Sur la déclaration a nous faite par le sieur
 Trest maçon, âgé de cinquante-un ans, nous en
 avons décidé et parle sieur Jean Roussau
 Moarck, âgé de soixante sept ans, habitant de cette
 commune, nous avons rédigé le present acte que le
 témoin ont signe avec nous apres lecture.

Compté suivant la loi par son Jean Michel
 ... de la commune, nous avons
 ... le present acte que le ... ont signe
 apres lecture.

Handwritten signature
 J. M. Cocteau

N. 56

Du 14 Aout

Sylvain Brouard
8 jours

Du quatorze Aout mil huit cent soixante
 a neuf heures de matin
 Acte de décès de Sylvain Brouard, son épouse
 de huit jours, décédée ainsi que nous venons
 avoir le jour a nos heures de matin au lieu de
 commune de l'André de Coubac, en la commune, sur
 a Coubac, mariée a Pierre Moarck avec lequel
 elle demeurait, fille de ... et de ...
 âgée de trente cinq ans et de ...
 âgée de ... ans, demeurant au bourg de ...
 Sur la déclaration a nous faite par le sieur ...

N. 57 17

Cord unnie, âgé de quarante-trois ans, nous en
 avons décidé et parle sieur Jean Roussau
 Moarck, âgé de soixante sept ans, habitant de cette
 commune, nous avons
 ... le present acte que le ... ont signe
 apres lecture.

Compté suivant la loi par son Jean Michel
 ... de la commune, nous avons
 ... le present acte que le ... ont signe
 apres lecture.

Handwritten signature
 J. M. Cocteau

N. 57

Du 14 Aout

Piquemal Bourgeois
7 mois

Du quatorze Aout mil huit cent soixante
 onze a quatre heures de soir

Acte de décès de Piquemal Bourgeois, âgé de sept
 mois, décédée ainsi que nous venons
 avoir le jour a nos heures de matin au lieu de
 commune de l'André de Coubac, en la commune, sur
 a Coubac, mariée a Pierre Moarck avec lequel
 elle demeurait, fille de ... et de ...
 âgée de ... ans, demeurant au bourg de ...
 Sur la déclaration a nous faite par le sieur ...

Sur la déclaration a nous faite par le sieur
 Gros curier, âgé de vingt sept ans, nous en
 avons décidé et parle sieur François Lachute
 gard. champêtre, âgé de cinquante sept ans,
 habitant de cette commune, nous
 avons rédigé le present acte que le témoin ont signe
 avec nous apres lecture.

Compté suivant la loi par son Jean Michel
 ... de la commune, nous avons
 ... le present acte que le ... ont signe
 apres lecture.

Handwritten signature
 J. M. Cocteau

N. 58

Du 17 Aout

Marguerite Nicot
30 ans

Du 17 Aout mil huit cent soixante onze a
 onze heures de matin

Acte de décès de Marguerite Nicot, son épouse
 âgée de trente ans, décédée ainsi que nous venons
 avoir le jour a nos heures de matin au lieu de
 commune de l'André de Coubac, en la commune, sur
 a Coubac, mariée a Pierre Moarck avec lequel
 elle demeurait, fille de ... et de ...
 âgée de ... ans, demeurant au bourg de ...
 Sur la déclaration a nous faite par le sieur ...

Compté suivant la loi par son Jean Michel
 ... de la commune, nous avons
 ... le present acte que le ... ont signe
 apres lecture.

Handwritten signature
 J. M. Cocteau

Acte de décès de ¹⁸ Sophie Morel, sans profession, âgée de soixante trois ans, décédée à midi, que son nom en somme assise à quatre heures du matin, au bourg de L'André de Cubzac, en la commune, ou à St. Louis, marié à Catherine Stadal, fille de Guillaume Vigier de la commune de la Meurvi, âgée de soixante sept ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Bastant, mari de L'André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

J. Morel
 J. Bastant

Du vingt quatre Août mil huit cent soixante onze à deux heures du soir.

Acte de décès de Pierre Vigier boucher, âgé de soixante huit ans, décédée à midi, que son nom en somme assise à quatre heures du matin, au bourg de L'André de Cubzac, en la commune, ou à St. Louis, marié à Catherine Stadal, fille de Guillaume Vigier de la commune de la Meurvi, âgée de soixante sept ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Bastant, mari de L'André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

J. Morel
 J. Bastant

Du vingt huit Août mil huit cent soixante onze à deux heures du matin.

N: 60

Du 28 Août

Sophie Morel
63 ans

Acte de décès de Sophie Morel, sans profession, âgée de soixante trois ans, décédée à midi, que son nom en somme assise à quatre heures du matin, au bourg de L'André de Cubzac, en la commune, ou à St. Louis, marié à Catherine Stadal, fille de Guillaume Vigier de la commune de la Meurvi, âgée de soixante sept ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Bastant, mari de L'André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

J. Bastant
 J. Morel
 J. Bastant

N: 61

Du 28 Août

Christelle
Montangon
49 ans

Du vingt huit Août mil huit cent soixante onze à deux heures du soir.

Acte de décès de Christelle Montangon, pastiche, âgée de soixante quinze ans, décédée à midi, que son nom en somme assise à quatre heures du matin, au bourg de L'André de Cubzac, en la commune, ou à St. Louis, marié à Catherine Stadal, fille de Guillaume Vigier de la commune de la Meurvi, âgée de soixante sept ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Bastant, mari de L'André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

J. Bastant
 J. Morel
 J. Bastant

N° 61

Deuxième et huit cent soixante onze
à neuf heures du matin

De 11 septembre

Noté de dieu de Marie Magdelaine Antoinette
à quatre heures, de dix ans, qu'un nom en son
nom assis sur le tiers au lieu de
commune de l'André de Cubzac où elle était en naissance
fille légitime de feu Lysard pinte et de Marie
démurant à Bordeaux où est née l'enfant.
Sur la déclaration à moi faite par le sieur Charles
Bouvier, âgé de trente deux ans, grand père de
l'enfant, et par le sieur Jean Bourcier, commissaire
à sept ans, habitant de cette commune, sur avoir rédigé
le présent acte qui les témoins ont signés
avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Costant,
Maire de l'André de Cubzac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

Charles Bouvier
Bourcier

N° 62

Deuxième et huit cent soixante onze
à neuf heures du matin. Noté de dieu de Marie Emile

De 11 septembre

à quatre heures, de dix ans, qu'un nom en son
nom assis sur le tiers au lieu de
commune de l'André de Cubzac où elle était en naissance
fille légitime de feu Lysard pinte et de Marie
démurant à Bordeaux où est née l'enfant.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Guillaume
Maire, âgé de trente deux ans, grand père de l'enfant
par le sieur François Lachatau garde champêtre, âgé de
sept ans, habitant de cette commune, sur avoir rédigé
le présent acte qui les témoins ont signés avec nous après
lecture.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Costant,
Maire de l'André de Cubzac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

Lachatau
Bellus

N° 64

De 11 septembre

à quatre heures
Lysard
7 ans

Des 19

Deuxième et huit cent soixante onze
à neuf heures du matin. Noté de dieu de Marie
à quatre heures, de dix ans, qu'un nom en son
nom assis sur le tiers au lieu de
commune de l'André de Cubzac où elle était en naissance
fille légitime de feu Lysard pinte et de Marie
démurant à Bordeaux où est née l'enfant.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Antoine
Blanc, âgé de quarante huit ans, grand père de
l'enfant, et par le sieur Jean Viret, âgé de cinquante
sept ans, habitant de cette commune, sur avoir rédigé
le présent acte qui les témoins ont signés avec nous après
lecture.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Costant,
Maire de l'André de Cubzac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

Viret
Blanc

N° 65

De 11 septembre

à quatre heures
Blanc
28 ans

Deuxième et huit cent soixante onze
à quatre heures du soir. Noté de dieu de Marie
à quatre heures, de dix ans, qu'un nom en son
nom assis sur le tiers au lieu de
commune de l'André de Cubzac où elle était en naissance
fille légitime de feu Lysard pinte et de Marie
démurant à Bordeaux où est née l'enfant.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Bernard
Bézier, âgé de quarante trois ans, grand père de l'enfant
par le sieur Bernard Jean Costant, âgé de quarante trois ans,
habitant de cette commune, sur avoir rédigé le présent acte
qui les témoins ont signés avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Costant,
Maire de l'André de Cubzac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

Bézier
Bernard J. M. Costant

N. 66
Du 18 / 9^{br}
Blaise Franconi
Mansel
11 ans

Du huit septembre mil huit cent soixante
à deux heures du matin. Acte de décès de Blaise Franconi
âgé de onze mois, décidé ainsi que nous avons en sommaire assuré
à deux heures du matin au bourg de S. André de Cubzac
en la commune et où il était né, fils légitime de Blaise
Franconi entrepreneur de travaux publics, âgé de trente un an, et
de Jeanne Bigueron, et de Jeanne Bigueron, décidée
sur la déclaration à moi faite par le sieur Ponschaud
homme, âgé de cinquante ans, oncle du défunt et par le sieur
Jean Ponschaud conjugué de la commune, âgé de soixante sept ans
habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte
que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Cathant,
Maire de S. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

J. M. Cathant

N. 67
Du 16 / 9^{br}
Jean Gelly
74 ans

Du seize septembre mil huit cent soixante
à huit heures du matin. Acte de décès de Jean Gelly
âgé de cinquante quatre ans, décidé ainsi que nous avons en
sommaire assuré hier, à cinq heures du matin au lieu de la
Poyade commune de S. André de Cubzac, en la commune
de cette commune, marié à Jeanne Béraud avec laquelle
il demuroit, fils de Jean Gelly et de Marguerite
Lesle décidée.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean
Thomas propriétaire, âgé de cinquante cinq ans, nous du décès
et par le sieur Jean Ponschaud conjugué de la commune, âgé de
soixante sept ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé
le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Cathant,
Maire de S. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

J. M. Cathant

N. 68
Du 27 / 9^{br}
Louis Saugon
11 mois

Du vingt sept septembre mil huit cent soixante
à deux heures du matin. Acte de décès de Louis Saugon
âgé de quatre mois, décidé ainsi que nous avons en sommaire
assuré à deux heures du matin au bourg de S. André de Cubzac,
en la commune et où elle était née, fille de Guyon Saugon
homme, âgé de trente six ans, et de Marie Mourai, âgée de
trente quatre ans, demeurant au bourg de S. André de Cubzac.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Louis Saugon
marchand, âgé de quarante deux ans, oncle de la défunte, et par
le sieur Jean Ponschaud conjugué de la commune, âgé de soixante
sept ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le
présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Cathant,
Maire de S. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Louis Saugon, J. M. Cathant

N. 69
Du 7 / 8^{br}
Guillaume Robert
68 ans

Du sept Octobre mil huit cent soixante
à deux heures du soir. Acte de décès de Guillaume Robert
cultivateur, âgé de soixante huit ans, décidé ainsi que nous
avons en sommaire assuré à deux heures du matin au lieu
de Bedon, en la commune, ni dans cette commune, conjugué de
Marie Jugan, fille de Jean Robert et de Catherine Jannou décidée.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Bouillac Jean
cultivateur, âgé de quarante un ans, et par le sieur Jean Lagarde
cultivateur, âgé de vingt trois ans, nous du décès et habitant
de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que les
témoins ont déclaré ne savoir signer après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Cathant,
Maire de S. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

J. M. Cathant

Du dix Octobre mil huit cent soixante
à deux heures du matin

Test

1170

Du 11th
Pierre Louis
Roy
75 ans

Acte de décès de Pierre Louis Roy, son propre
assuré à Paris le 11th au matin au Bourg de
Cubrac, en la Commun. de Montaban, fils de Joseph Roy
et de Marie Genevieve Morange de Verdun.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean
Bellefleur, majeur, âgé de trente deux ans, et par le sieur
Jean Rouman Conseiller de la Maîtrise, âgé de trente
sept ans, habitant de cette Commun. non assés, le présent
acte que les témoins ont signé avec eux après lecture
constatée suivant le loi par moi Jean Michel Castant
maire de l'ancien de Cubrac, faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil.

J. Bellefleur Rouman J. M. Castant

1171

Du 14th
Marie Gaillard
7 ans

Du quatorze Octobre mil huit cent soixante
sept ans à quatre heures du soir.

Acte de décès de Marie Gaillard, âgée de trois
ans, décédée à Paris le 14th au matin au Bourg de
Cubrac, en la Commun. de Montaban, commune de l'ancien
de Cubrac, fille naturelle de Felice Gaillard, demeurant
à Nordam, en de Petit pont long mesuré vingt quatre
et de son épouse.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean
Bellefleur, majeur, âgé de trente quatre ans, et par
le sieur Jean Rouman Conseiller de la Maîtrise, âgé de
trente sept ans, habitant de cette Commun. non assés,
le présent acte que les témoins ont signé avec eux après lecture
constatée suivant le loi par moi Jean Michel Castant
maire de l'ancien de Cubrac, faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil.

J. Bellefleur Rouman J. M. Castant

4 ans, Boulevard
de Montaban
et de l'état civil

1172

21

1172

Du 11th
Abadie
27 ans

Du quinze Octobre mil huit cent soixante sept
ans à huit heures du soir.

Acte de décès de Marie Abadie, âgée de vingt
sept ans, décédée à Paris le 15th au matin au Bourg de
Cubrac, en la Commun. de Montaban, commune de l'ancien
de Cubrac, fille naturelle de Marie Abadie, demeurant
à Nordam, en de Petit pont long mesuré vingt quatre
et de son épouse.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean
Bellefleur, majeur, âgé de trente quatre ans, et par le sieur
Jean Rouman Conseiller de la Maîtrise, âgé de trente
sept ans, habitant de cette Commun. non assés, le présent
acte que les témoins ont signé avec eux après lecture
constatée suivant le loi par moi Jean Michel Castant
maire de l'ancien de Cubrac, faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil.

J. Bellefleur Rouman J. M. Castant

1173

Du 23 Octobre
Joseph Roy
99 ans

Du vingt trois Octobre mil huit cent soixante
sept ans à deux heures du soir.

Acte de décès de Joseph Roy, propriétaire, âgé de
soixante sept ans, décédé à Paris le 23th au matin au Bourg de
Cubrac, en la Commun. de Montaban, commune de l'ancien
de Cubrac, fils de Pierre Roy et de Marguerite
Vernant de Verdun.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean
Bellefleur, majeur, âgé de trente huit ans, et par le sieur
Jean Rouman Conseiller de la Maîtrise, âgé de trente sept
ans, habitant de cette Commun. non assés, le présent
acte que les témoins ont signé avec eux après lecture
constatée suivant le loi par moi Jean Michel Castant
maire de l'ancien de Cubrac, faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil.

J. Bellefleur Rouman J. M. Castant

N^o 74

Du 10 g^h

Marie Cognat
75 ans

Deux dieux Novembre mil huit cent soixante
neuf heures du matin. Acte de décès de Marie Cognat, femme
agée de soixante trois ans, décédée ainsi que nous avons en bonne
forme et à trois heures de soir au Bourg de St. André de
Cubzac, en la commune, ni dans cette commune, mariée à Jean
Montabon avec laquelle elle demeurait, fils de Thomas Cognat
et de Marie femme Legret décédée.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Baptiste
Marcel, notaire, âgé de soixante six ans, légal, fils de dit dit, et
par le sieur Jean Nouvion, concubine de la défunte, âgé de soixante
sept ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent
acte que les témoins ont signé avec nous après lecture
Compté suivant la loi par moi Jean Michel Canton
mair de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Vazelle
J. M. Canton

N^o 75

Du 22 g^h

Marie Joffe
74 ans

Du vingt deux Novembre mil huit cent soixante
neuf à deux heures de soir. Acte de décès de Marie Joffe,
cultivatrice, âgée de soixante onze ans, décédée ainsi que nous
avons en bonne forme et à onze heures de soir au lieu de
Montabon, commune de St. André de Cubzac, en la commune
de Viersac, canton de St. André de Cubzac,
mairie de Antoine Petit, fils de Jacques Joffe et de Anne
Simonet décédée.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Mouchet
cultivateur, âgé de cinquante cinq ans, voisin de la défunte et
par le sieur François Lathate, garde champêtre âgé de
cinquante sept ans, habitant de cette commune, nous avons
rédigé le présent acte que le second témoin a signé avec nous
après lecture et non le premier qui a dit ne savoir.

Compté suivant la loi par moi Jean Michel Canton
mair de St. André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Vazelle
J. M. Canton

N^o 76

Du 11 D^h

Elisabeth Charreau
71 ans

De quatre Décembre mil huit cent soixante
neuf à trois heures de soir.

Acte de décès de Elisabeth Charreau, cultivatrice
agée de soixante un an, décédée ainsi que nous avons en bonne
forme et à midi au Bourg de St. André de Cubzac, en
la commune, ni à Viersac, canton de Tronçay, mariée à
Jean Lerin avec lequel elle demeurait, fille de Jean
Charreau et de Marie Joyeux décédée.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Louis Vige
munière âgé de quarante neuf ans, voisin de la défunte et par le
sieur Jean Nouvion concubine de la défunte, âgé de soixante
sept ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé
le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par moi Jean Michel Canton,
mair de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Vige Louis
J. M. Canton

N^o 77

Du 13 D^h

Jean Chaigneau
76 ans

De trois Décembre mil huit cent soixante neuf
à neuf heures du matin. Acte de décès de Jean Chaigneau,
cultivateur, âgé de cinquante six ans, décédée ainsi que nous
avons en bonne forme et à cinq heures de soir au
lieu de Rochecour, commune de St. André de Cubzac,
en la commune, ni dans cette commune, mariée à femme
Noasi avec laquelle elle demeurait, fils de Jean Chaigneau
et de Jeanne Morelet décédée.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Pierre Fostes
cultivateur, âgé de quarante six ans, qui a dit ne savoir de décès,
et par le sieur Jean Lévancé boucher, âgé de cinquante neuf ans,
demeurant à St. Antoine et le premier à St. André, nous avons
rédigé le présent acte que le second témoin a signé avec nous
après lecture et non le premier qui a dit ne savoir.

Compté suivant la loi par moi Jean Michel Canton,
mair de St. André de Cubzac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

Vazelle
J. M. Canton

N^o 18
Du 28 D^{br}

De vingt huit Decembre mil huit cent soixante onze
à quatre heures du soir. Acte de décès de Jean Michel Baillon
homme, âgé de soixante quatre ans, décédé ainsi que nous venons
de déclarer, en son domicile, au lieu de Saint
de Cubzac sur la Garonne; né dans cette commune; marié
à Catherine Labrousse avec laquelle il demeurait; fils de
Jean Michel Labrousse et de Jeanne Labrousse d'ici.

Sur la déclaration à moi faite par le fils Jean Michel
Baillon, tuteur, âgé de vingt six ans, fils de la défunte, et par le
fils Joseph Bourget tuteur, âgé de vingt six ans, habitant
en cette commune, nous avons rédigé le présent acte au lieu
d'ici, lequel ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant le loi par moi Jean Michel Castant
Maire de Saint André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Bourget Joseph
Baillon Jean Michel
S. M. Castant

N^o 19
Du 30 D^{br}

Simon Bellu
34 ans

De trente Decembre mil huit cent soixante onze
à neuf heures du matin. Acte de décès de Simon Bellu
homme, âgé de trente quatre ans, décédé ainsi que nous venons
de déclarer, en son domicile, au village de
pat de Plagne, commune de Saint André de Cubzac, en sa
commune; né à Lyon; marié à Marie Bourruaud, avec
laquelle il demeurait; fils de Jean Bellu et de Marguerite
Therraud d'ici.

Sur la déclaration à moi faite par le fils André
Bourruaud, cousin germain du défunt, demeurant à
Cubzac, et par le fils Jean Bourruaud cousin de la
Maire, âgé de trente sept ans, et le premier tuteur de ce
dépouillé, le dit Bourruaud demeurant à Saint André, nous
avons rédigé le présent acte qui le tuteur ont signé avec
nous après lecture.

Contaté suivant le loi par moi Jean Michel
Castant, Maire de Saint André de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Bourruaud André
Bourruaud Jean
S. M. Castant

Départ de la Gironde
Arrondissement
de Bordeaux

Année 1871

N ^o d'ordre	N ^o des actes	Noms et prénoms	Dates des actes
1	41	Arbert Moan	17 Mars 1871
2	52	Antognini Angel	18 Juillet
3	68	Arnaut Catharin	27 J ^u
4	72	Aladi Germaine	15 8 ^h
5	1	Bouillat Catherine	1 ^{er} Janvier
6	9	Bourruaud Philippe	24 J ^u
7	10	Bourruaud Pierre	3 Février
8	16	Bourruaud Jean Baptiste	28 J ^u
9	20	Benoit Jeanne	10 Mars
10	22	Blanchet Marie	17 J ^u
11	31	Benoit Bernard	14 Avril
12	50	Brun Sébastien	14 Juillet
13	71	Bourruaud Marie	27 D ^{br}

Les
Clos et arrete le present registre contenant
quatre vingt trois actes de décès, ce jour trente un
Decembre mil huit cent soixante onze, par nous
soussigné Jean Michel Castant, Maire de Saint André
de Cubzac, remplissant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

S. Moan
S. M. Castant

Cable Alphabétique
des actes de décès de Saint André de Cubzac

11	22	Paillon Jean Michel	28	Dec
12	33	Belle Simon	30	9
13	2	Combe Jean	1 ^{re}	Janvier
14	6	Boustan Jean Paul Marie Daniel	11	4
15	11	Conty Marie	6	Fevrier
16	14	Caudier Jean Henri	10	9
17	20	Colbert Jean Baptiste	14	Avril
18	31	Coussard Jean	20	juillet
19	63	Camus Marie Magdelaine Anita	21	Avril
20	76	Charreau Elisabeth	4	Dec
21	77	Chaigneau Jean	13	9
22	36	Dusomme Jean	28	Avril
23	46	Deidun (m. n.)	12	juin
24	28	Symat Catherine	8	Avril
25	34	Fruguere Agathe	29	9
26	40	Pleumeeau Magdelaine	12	Mars
27	56	Houlquin Sylvain Edouard	14	Avril
28	13	Goussat Pierre	9	Fevrier
29	33	Grolin Pierre	21	Avril
30	47	Guinaud	16	juin
31	55	Goussier Marie	13	Avril
32	63	Gerard Marie Emilie Emma	11	7 ^{me}
33	67	Gelly Jean	16	9
34	71	Gaillard Marie	14	8 ^{me}
35	37	Hocquellat Joseph	1 ^{re}	Mars
36	39	Jaulhae Antoinette	28	Mars
37	40	Jacquet Charles Marcel	4	Avril
38	39	Jean Marie Helene	27	9

42	71	Joffe Marie	22	9 ^{me}
43	21	Lafay Jean	15	Mars
44	39	Laffon Francis	11	Mars
45	45	Levier Pierre	12	juin
46	64	Leconte Armand	11	7 ^{me}
47	80	Largeteau Marie	23	Dec
48	4	Malbe Jean	4	Janvier
49	5	Malbe Jean Edmond	4	9
50	23	Mouchu Michel	20	Mars
51	24	Mellin Louis	29	9
52	32	Meinard Laurent	14	Avril
53	49	Marie Jeanne	11	juillet
54	60	Marcelo Sophie	28	Avril
55	61	Montaron Elisabeth	28	9
56	65	Moulinet Eli	11	7 ^{me}
57	66	Massot Claude Francis	13	9
58	79	Marchadri Marie Julienne Albin	19	Dec
59	58	Micot Marguerite	19	Avril
60	3	Petit Jean	2	Janvier
61	8	Petit Marie Josephine	18	9
62	17	Plumier Marie	1 ^{re}	Mars
63	26	Princ Raymond	31	9
64	57	Piquemal Eugenie	14	Avril
65	12	Quartier Pierre	6	Fevrier
66	18	Reane Marguerite	2	Mars
67	19	Reabout Marie	9	9
68	43	Regnaud (m. n.)	29	Mars
69	44	Rein Jean	31	9

72	69	Robert Guillaume	7	Octob.
72	73	Roy Joseph	23	9
71	70	Roy Pierre Louis	10	9
73	7	Sicot Marie	16	Janvier
74	15	Sattler Alfred	13	Février
75	29	Sage Jeanne	11	Avril
76	42	Saujon Pierre	22	Mai
77	48	S. Abr. Pierre	29	Juin
78	91	Soulard Pierre	18	Juillet
79	54	Seurin Pierre	8	Août
80	74	Ceynat Pierre	10	9 ^{br}
81	38	Voulaumein (mort-mé)	2	Mai
82	99	Vigé Pierre	24	Août
83	78	Vigé Marie	15	D ^{br}

Cloué à l'acte la présente table, contenant quatre vingt trois actes de décès, ce jour du huit Janvier mil huit cent soixante deux, par nous soussigné, Jean Michel Cartanet, Maire de St André-de-Cubzac, remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil.

L. Maire
 J. M. Cartanet

72	69	Robert Guillaume	7	Octobre
72	73	Roy Joseph	23	9
71	70	Roy Pierre Louis	10	9
73	7	Sicot Marie	16	Janvier
74	15	Sattler Alfred	13	Fevrier
75	29	Sage Jeanne	11	Avril
76	42	Saujon Pierre	22	Mai
77	48	S. Abu Pierre	29	Juin
78	91	Souland Pierre	18	Juillet
79	54	Seurin Pierre	8	Aout
80	74	Ceynat Pierre	10	9 ^h
81	38	Thoulamin (mort-ne)	2	Mai
82	99	Vigi Pierre	24	Aout
83	78	Vigi Marie	15	Dec

Clouet assiste la présente table, contenant quatre vingt trois actes de décès, ce jour du huit Janvier mil huit cent soixante deux, par nous soussignés, Jean Michel Cartanet, Maire de la commune de Cubzac, remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil.

L. Moan
 J. M. Cartanet